

la nouvelle lettre

Directeur de la publication : J. GARELLO
Commission Paritaire 63570

N°831 du 2 avril 2005

Hebdomadaire 1 €

EDITORIAL

RESTE AVEC NOUS

« Reste avec nous ! » Sa Sainteté Jean Paul II avait fait de cette phrase des disciples d'Emmaüs le thème de sa dernière homélie pascale. Le Seigneur l'a entendu différemment : il a rappelé auprès de lui son fidèle compagnon, ils sont ensemble désormais. Je m'incline devant ce grand serviteur de Dieu, de l'Eglise et de l'humanité, je prie pour lui, je prie aussi pour que son message soit conservé et écouté, de sorte que Jean Paul II lui aussi « reste avec nous ».

Car si nous avons eu l'immense chance d'avoir pour guide ce Pape hors du commun, nous avons maintenant besoin que sa pensée soit encore présente et vivante pour éclairer la marche des hommes vers la paix et l'harmonie dans la foi, l'espérance et la charité.

Pensons intensément à ce qu'il a été, à ce que nous lui devons : son action politique, son message social, ses pensées philosophiques, sa pastorale.

Son action politique a terrassé la dictature communiste, à la tête de son peuple il a défié le régime inhumain qui asservissait l'Europe et menaçait le monde entier. « Les divisions du Pape » ont vaincu l'Armée Rouge. En Amérique Latine, Jean Paul II a combattu la « théologie de la libération » qui transformait les évêques en ambassadeurs des guérillas castristes. Il a favorisé et applaudi à la renaissance de l'Europe, « qui respire maintenant avec ses deux poumons », mais qu'il aurait voulu animée d'un souffle plus chrétien : « C'est l'évangélisation qui a formé l'Europe, qui a donné naissance à la civilisation de ses peuples et à leurs cultures » écrit-il dans son dernier ouvrage « Mémoire et Identité » où il livre son testament politique.

Le message social et économique a été principalement et somptueusement écrit dans les pages de « Centesimus Annus ». S'inscrivant dans la grande tradition de la doctrine sociale de l'Eglise, qui depuis Léon XIII condamne le socialisme et considère la propriété comme un droit inaliénable de la personne humaine, Jean Paul II a parfaitement compris les bienfaits que pouvaient apporter la libre entreprise, le libre échange, et l'économie de marché (« économie libre »). Alors même que la mode était d'en dénoncer les méfaits, il a vu dans le commerce la véritable solution à la pauvreté. Et alors même qu'il régnait en maître sur un grand nombre de nations, il a dénoncé l'Etat Providence comme la source inadmissible de privilèges, d'irresponsabilité et de crises.

C'est qu'au cœur de la philosophie de Jean Paul II se trouvait la dignité de la personne humaine. Alors qu'il n'était que Karol Wojtyła, il partageait son temps entre le théâtre (il a écrit une pièce jouée plusieurs centaines de fois : « La boutique de l'orfèvre ») et la philosophie. Philosophe, Jean Paul II s'était beaucoup inspiré de la phénoménologie de Husserl et de Schiller. Dans son ouvrage « Personne et Actes », il montre comment chaque personne humaine écrit sa propre histoire, parfait son identité, à travers ses actes. Les actes épousent la personnalité de leur auteur, mais ils permettent aussi à chacun de mûrir sa personnalité. On ne peut détacher la personne de ses actes, la liberté est assortie de la responsabilité. Allant plus loin que les philosophes qui l'avaient inspiré, Jean Paul II montre que cette quête de la personnalité est éclairée par la recherche du divin, de ce que chacun d'entre nous possède « à l'image de Dieu ». De ce thème de l'homme créateur, lié lui-même au Créateur, et poursuivant Sa création, découle un formidable humanisme, une ode à la liberté, à la dignité, à la responsabilité de la personne humaine. Mais une personne qui n'en est pas moins humaine, donc limitée : dotée d'une raison sans doute, mais s'en remettant à la foi en Dieu quand la raison trouve ses bornes.

C'est le thème de « la civilisation de l'amour » qui a dominé la pastorale qu'il a prêchée avec son talent et son charisme. Il a demandé aux pasteurs de son Eglise d'abandonner les utopies et les idéologies qui en tentaient plus d'un pour aller vers l'essentiel : construire un monde de compréhension, de respect et de charité. Au cœur de ce monde, l'image de Marie, la mère, la consolatrice, la douceur et le sacrifice. Il lui portait une affection et une dévotion particulières. Sa pastorale était ainsi celle de l'amour et de la Vie, et il n'a cessé, contre toutes les modes, contre tous les comforts, de condamner tout ce qui était atteinte à la vie : avortement, euthanasie. En même temps il exaltait la famille, l'enfant qui prolonge l'amour conjugal et lui donne toute sa dimension, et il proclamait la noblesse de la souffrance et du handicap. Malade, il a voulu témoigner de ce que l'homme, même physiquement diminué, n'en demeure pas moins l'égal en dignité de tous ses frères. En frères, accueillez ceux qui sont dans la gêne, dans la pauvreté, et parfois dans la désespérance. C'est cette générosité, c'est cette grandeur d'âme, cette simplicité souriante qui lui ont valu un charisme permanent, surtout auprès des jeunes. La clarté et la fermeté de ses convictions, de sa fidélité au Christ, lui ont acquis le respect de tous, les foules l'ont acclamé et aimé : il était celui en qui on pouvait avoir confiance, il était le guide sûr dans le chemin vers la vérité, vers l'humanité. Oui, notre époque a réellement besoin d'un témoin, d'un repère, parce que tout a été bousculé, banalisé, relativisé, et que l'on se demande de quoi demain sera fait. Jean Paul II nous disait « N'ayez pas peur ». Pour lui, il suffit de se laisser conduire par la dignité de la personne humaine, par l'amour porté aux autres : passeports pour un monde meilleur. La France a un besoin particulier d'un tel témoignage. « France, qu'as-tu fait de ton baptême ? ». Où sont les valeurs morales et spirituelles qui ont fait la grandeur de cette nation ? Jean Paul II nous livrait ainsi un message de lucidité, mais aussi d'espoir et d'amour. Puisse l'Esprit Saint, qui s'était exprimé à travers son illustre serviteur, donner à l'Eglise et aux hommes de ce temps un nouveau serviteur auprès duquel nous pourrions dire : Il est encore là, Il reste avec nous.

Jacques Garelo

Conjoncture

OU VA LA RESERVE FEDERALE ?

Nous nous étions interrogés, il y a un peu plus d'un mois, sur la politique de la Banque Centrale Européenne face à l'inflation. Cette fois-ci, c'est le système américain de Réserve fédérale, la « FED », qui retient notre attention. Elle vient à nouveau de relever son taux d'intérêt, et cela pour lutter contre l'inflation. A-t-elle raison de s'inquiéter de l'inflation ? A-t-elle raison de jouer sur les taux d'intérêt ? Et surtout que faut-il penser de ce type de politique conjoncturelle ? Les Etats-Unis seraient-ils tentés par Keynes ?

Une hausse continue du taux d'intérêt

Dernière décision en date : lors de sa réunion de la fin mars, le comité monétaire de la Réserve fédérale américaine a décidé de relever d'un quart de point son principal taux directeur, à 2,75%. Cette décision serait de peu d'importance (0,25%, ce n'est pas grand-chose), si ce n'était la septième fois consécutive depuis juin 2004. Cela n'a pas perturbé outre mesure les marchés financiers ou des changes, car ils avaient déjà anticipé la mesure.

La Fed a maintenu son discours habituel. Le communiqué du comité monétaire précise que le relèvement des taux d'intérêt s'effectuerait à un « rythme mesuré ». Ce qui signifie qu'il devrait se poursuivre dans les mois à venir, mais toujours aussi lentement, 0,25% en général à chaque fois.

La Réserve fédérale a-t-elle raison de se préoccuper de l'inflation ? Oui et non. Oui, si l'on veut dire par là qu'une banque centrale européenne ou américaine devrait en permanence avoir le souci de maintenir la valeur de la monnaie qu'elle émet. C'est écrit en toutes lettres dans les statuts de la BCE. Ce n'est pas aussi explicite dans ceux de la FED, mais ce devrait être sa seule préoccupation.

Non, si l'on se demande s'il y a aujourd'hui un risque inflationniste particulier. La hausse des prix du pétrole n'est pas de l'inflation. Le maintien de la croissance vive aux Etats-Unis n'a pas de raison a priori de s'accompagner d'inflation, surtout compte tenu des gains de productivité. En réalité, l'inflation dépend avant tout de la politique monétaire suivie et donc la question n'est pas de savoir si aujourd'hui il y a un risque spécifique, mais si la Banque centrale remplit bien sa mission, qui est de lutter en permanence contre le risque inflationniste.

Une politique de stop and go

Or on peut légitimement avoir des doutes. En effet, si la FED mène une politique restrictive depuis juin 2004, elle avait mené une politique expansionniste, destinée théoriquement à lutter contre les risques de ralentissement de l'économie, depuis le début 2001, jusqu'en 2003 : pour cela, elle avait baissé le taux d'intérêt peu à peu de plus de 6% en 2001, jusqu'à un minimum de 1% en 2003, avant de repartir en sens inverse pour lutter contre l'inflation.

Cette politique là, comparable à ce qu'on appelait dans les années 70 le « stop and go », n'est pas une bonne politique. D'abord parce que la mission de la Banque centrale n'est pas de relancer la croissance ; elle est uniquement de lutter contre l'inflation ; c'est d'ailleurs une croyance keynésienne que d'imaginer qu'une impulsion monétaire est nécessaire pour favoriser une reprise économique. Freiner quand il y a des risques inflationnistes, relancer quand il y a des risques récessionnistes, c'est faire de la politique conjoncturelle, alors qu'il faudrait maintenir le cap en suivant toujours une même politique, de type automatique, c'est-à-dire insensible à la conjoncture. On peut s'étonner qu'un homme aussi avisé qu'Alan GREENSPAN, qui a par ailleurs d'excellentes idées, comme nous l'avons montré il y a peu à propos des impôts, soit aussi archaïque sur le plan de la politique monétaire, en poursuivant une politique discrétionnaire, que tous les économistes sérieux considèrent comme inefficace. Le keynésianisme, c'est de l'histoire ancienne.

Règle du k % ou concurrence monétaire ?

Mais il y a autre chose. Cette politique passe par un instrument, qui est le taux d'intérêt. Or ce n'est pas l'instrument pertinent pour la politique monétaire. Il y a déjà bien longtemps que Milton FRIEDMAN et les monétaristes ont montré que l'inflation était liée à l'évolution de la quantité de monnaie émise, de ce que l'on appelle la « MM », la masse monétaire. Cette évolution de l'offre de monnaie devrait être stable et régulière, pour répondre à l'évolution comparable de la demande de monnaie avec laquelle elle est liée par une fonction stable. C'est la fameuse règle de FRIEDMAN dite du « k % » qui signifie que l'inflation sera évitée lorsque la masse monétaire augmentera à un rythme modéré, à peine supérieur à la croissance de longue période du PIB, et surtout à un rythme stable, totalement insensible à la conjoncture. C'est la « politique monétaire automatique ».

Certes, cela peut poser des problèmes techniques. Les évolutions monétaires sont complexes. Il existe plusieurs définitions plus ou moins larges de la quantité de monnaie et il faut retenir une définition assez large, compte tenu des nouveaux instruments monétaires. Mais il faut s'y tenir dans un système de monopole de la Banque centrale. Or le contrôle des taux d'intérêt rend celui de la masse monétaire difficile et erratique, car on ne peut sur un marché contrôler le prix (le taux d'intérêt) et la quantité (la masse monétaire). Et une hausse du taux d'intérêt comme en ce moment se fait en général en réduisant la monnaie banque centrale (l'offre de monnaie) ce qui réduit l'inflation et finit à long terme par... faire baisser le taux d'intérêt, l'inverse de ce que souhaitent les keynésiens !

En réalité, s'il est clair qu'une politique permanente de lutte contre l'inflation serait préférable au stop and go actuel, il est tout aussi clair aussi qu'un contrôle de la masse monétaire serait préférable à celui du taux d'intérêt. On peut aller plus loin et pour beaucoup d'économistes la règle de Friedman n'est qu'un optimum de second rang. La meilleure solution consisterait à laisser se créer un système de concurrence monétaire, au lieu du monopole de la Banque centrale. Mais cela nécessite une réforme radicale et G. BUSH a manifestement d'autres priorités, à commencer par la question des retraites et par celle du déficit budgétaire. On verra dans quelques années.

ASSEMBLEE GENERALE DE L'ALEPS : PUISSANCE INTELLECTUELLE DU LIBERALISME

Yves Roucaute a écrit un ouvrage remarquable « Puissance de la Liberté » (édité par les Presses Universitaires de France). Son thème : la liberté est inscrit dans la nature de l'homme créateur, et pour cette raison elle domine l'histoire et finira par triompher. C'est cette foi profonde dans la liberté qui a animé les débats de cette Assemblée Générale annuelle de l'ALEPS.

Cela pourrait paraître paradoxal au moment où la cote du libéralisme est si basse en France, par exemple si l'on en juge d'après les propos de Jacques Chirac : « Le libéralisme serait aussi dangereux que le communisme ». A l'entrée de la salle les participants se voyaient remettre un extrait du long discours de Jacques Chirac à l'ALEPS « Le libéralisme n'est pas un choix, c'est une nécessité » et encore « Le drame du libéralisme en France, c'est que le libéralisme n'a jamais été appliqué en France ». On précisait que c'était le Chirac cuvée 1984, un bon millésime.

Le paradoxe n'était pourtant qu'apparent. Car si le libéralisme est rejeté par la classe politique française à la quasi-unanimité (en dehors d'Alain Madelin, une exception notable est celle d'Hervé Novelli, Président du groupe des réformateurs à l'Assemblée, qui a honoré l'Assemblée de sa présence), ce même libéralisme inspire des travaux intellectuels d'une haute qualité. Plus ils deviennent minoritaires, plus les libéraux semblent être brillants. C'est ce que l'on a perçu avec l'intervention de la plupart des auteurs dont les ouvrages avaient été sélectionnés par le jury du Prix du Livre Libéral.

Jacques Bourdu et Michel Brulé ont présenté leurs études respectives sur la réforme fiscale à entreprendre, qui suppose la remise en cause totale de notre concept de « services publics », ruineux, injuste et anachronique. Jacques de Guenin dénonçait la collusion entre les marxistes d'ATTAC et les princes qui nous gouvernent, avec un Président converti à l'altermondialisme et à la taxe Tobin (qu'il est allé prêcher au Japon). Pierre Rigoulot, Guy Millière et Yves Roucaute faisaient l'analyse de l'anti-américanisme, déconnecté totalement de la réalité, entretenu par la désinformation. Il ne se comprend qu'à la lumière d'une psychanalyse de la France, et notamment de ses intellectuels, faite avec brio par Thierry Wolton : tout cela vient de loin, notre pays n'est toujours pas guéri de l'effondrement de ses valeurs morales et spirituelles dans l'entre deux guerres et pratique une fuite en avant dans l'orgueil national pour retrouver une grandeur perdue à jamais.

Le jury, présidé par Pascal Salin, avait confié à Maître Patrick Simon le soin de couronner les trois lauréats : le prix du Livre Libéral à Michel Brulé et Michel Drancourt pour « Service Public, sortir de l'imposture » (JCLattès), et le prix spécial du jury à Guy Millière pour l'ensemble de ses œuvres (Pourquoi Bush sera réélu, l'Amérique monde, Ecrits Personnels de Reagan, etc.).

Ainsi la puissance intellectuelle du libéralisme est-elle apparue dans tout son éclat avec ces œuvres, avec ces discours. Voici de quoi se réjouir : reprenant le thème d'Yves Roucaute, Jacques Garello concluait sur la puissance de la liberté, une puissance qu'il faut savoir servir par un engagement civique plus intense, pour réveiller cette « société civile » dont Tocqueville a démontré qu'elle était la seule garantie d'une démocratie durable. Tocqueville sera présent dans les initiatives des libéraux de l'ALEPS cette année, puisqu'à l'occasion du bicentenaire de sa naissance, la XXVIII^e Université d'Été se tiendra à Aix (du 28 au 31 août) sur le thème de « Tocqueville et le rôle de la société civile dans la démocratie ».

Pour le reste, l'Assemblée a approuvé les rapports financier et moral présentés respectivement par Georges Lane, trésorier, et Jacques Garello, Président, et a coopté un nouvel administrateur en la personne de Mathieu Laine, cheville ouvrière du jeune et dynamique Institut Turgot.

Une belle fête au total, à laquelle a participé une centaine d'adhérents et de sympathisants, qui auraient bien aimé prolonger la soirée alors que s'amorçait un débat de qualité sur le referendum : il semblerait qu'en dépit de l'argumentation d'Hervé Novelli le non l'aurait emporté dans les choix des quelques intervenants qui ont eu le temps de s'exprimer.

IMMIGRATION, DROGUE, CHOMAGE : LA LECON DE GARY BECKER

A l'occasion de sa visite à Paris, pour une série de conférences à l'American University of Paris, le prix Nobel d'économie Gary BECKER a accordé un long entretien à notre confrère Les Echos. Tout mériterait d'être cité. Extraits de l'entretien :

« L'immigration peut être bonne pour un pays. Mais elle est beaucoup moins acceptée qu'autrefois. C'est normal : quand des immigrés arrivaient dans un pays au XIX^e siècle, ils devaient se débrouiller tout seuls. Ils n'avaient ni le droit de vote, ni la possibilité d'accéder à des prestations sociales. Aujourd'hui, il en va tout autrement. Pour rendre l'immigration plus acceptable, j'ai proposé un système : un pays d'immigration pourrait vendre le droit de venir immigrer. Le gouvernement fixerait un prix en s'engageant à accepter tous les candidats prêts à le payer (à quelques exceptions près, comme les terroristes, les repris de justice, les grands malades). On pourrait même imaginer une bourse du capital humain ».

Avantage du système : « Il attirerait des immigrants jeunes, ambitieux, disposés à s'engager envers leur pays d'accueil. Venant légalement, ils entreraient plus facilement sur le marché du travail. Le gouvernement du pays d'arrivée pourrait supprimer l'essentiel de la paperasserie tandis que les habitants accepteraient mieux cette immigration qui apporterait de l'argent dans les caisses publiques ».

Comment régler le problème de la drogue ? « Les Etats-Unis mènent une guerre opiniâtre contre la drogue depuis trente ans. Mais toutes les batailles ont été perdues et son coût n'a cessé de monter. La répression, la menace de la prison pour les trafiquants se traduisent évidemment par une hausse du prix des drogues. Hausse qui ne dissuade pas les consommateurs, prêts à consacrer une part croissante de leurs revenus à l'achat de drogue -ce qui peut les amener à devenir délinquants. En outre, la guerre elle-même coûte très cher. Un seul indicateur : dans les centrales fédérales américaines, le quart des prisonniers est là pour trafic de drogue. La facture est énorme, quand on sait qu'il y a deux millions de prisonniers aux Etats-Unis au coût annuel d'incarcération de l'ordre de 30 000 à 40 000 dollars. Pour abaisser le budget global de la guerre contre la drogue, le plus efficace est de légaliser son usage en la taxant fortement. C'est une « sin tax », une taxe sur le péché. Les dépenses budgétaires se transforment alors en recettes. Et les produits sont de meilleure qualité, ce qui diminue les accidents ».

Et le capital humain ? « C'est tellement évident qu'il est primordial, surtout dans l'économie de la connaissance ! Les pays investissent massivement dans leur capital humain. Les hommes passent aussi leur temps à investir dans ce capital, pour l'éducation, la santé, l'immigration même. C'est avec la différence de salaire, très importante entre ceux qui ont de fortes compétences, et donc un capital humain élevé, et ceux qui en ont beaucoup moins, que j'ai été le plus convainquant ».

« Les enfants doivent payer pour leur éducation, à condition que les pauvres soient aidés par des systèmes de bourse ou de prêts. En Europe où l'université est très subventionnée, les contribuables peu aisés acquittent des impôts pour financer les études de gens qui auront des revenus relativement élevés : c'est un système régressif ! A l'Université de Chicago où j'enseigne, les droits s'élèvent à 30 000 dollars par an. Les étudiants peuvent accéder à des bourses et des prêts remboursables sur quinze ou vingt ans. Ce système est non seulement plus efficace, mais aussi plus juste ».

Et le chômage en France, qui laisse de côté une partie du capital humain ? « Avec les taux d'imposition très élevés, le salaire minimum, les charges sociales, la générosité envers les chômeurs et les entraves sur le marché du travail, vous expliquez l'essentiel de l'écart entre le chômage américain et le chômage européen. En France, vous avez un SMIC de 70% supérieur à la moyenne des salaires minimum des autres pays développés : cela a forcément un impact sur le marché du travail ».

Et la directive BOLKESTEIN ? « La France a une tradition de fort interventionnisme de l'Etat dans l'économie. Mais les systèmes très régulés comme le vôtre profitent aux insiders, ceux qui sont dans le système, au détriment des outsiders, ceux qui sont en dehors. Je comprends bien la peur que peut inspirer le marché. Vous savez, personne n'aime être soumis. Le monopole est tellement plus

confortable ! A l'Université de Chicago, notre vie serait plus simple sans la concurrence de Harvard, du MIT, de Stanford et de certains pôles européens. Mais cette compétition nous pousse à nous améliorer sans cesse. Là est la source de l'efficacité des marchés, même dans des univers où il y a aussi des éléments de monopole. Je n'aime pas les systèmes élitistes comme le vôtre. Je préfère les systèmes plus ouverts ».

Enfin, ne surestimez-vous pas la puissance du marché ? « Non, je ne crois pas. Le marché est l'innovation la plus importante de toute l'histoire de l'économie. Il joue un rôle essentiel dans les champs étudiés par les sciences sociales. J'aime beaucoup MONTAIGNE, mais quand il écrit que, dans une transaction » le profit de l'un est dommage de l'autre », il a tort. Dans une transaction de marché, l'acheteur et le vendeur sont tous deux gagnants ! ».

A lire en entier sur le site Internet www.lesechos.fr. Et à faire lire à nos hommes politiques.

CHOMAGE : C'EST PIRE QU'ON NE LE CROYAIT

Deux informations, parues à peu de jours d'intervalle, montrent que la situation de l'emploi en France, qu'on savait très dégradée, l'est en réalité plus qu'on ne le pensait.

On apprenait tout d'abord que l'INSEE revoyait à la baisse ses chiffres de création d'emplois pour 2004. L'emploi salarié a progressé de 0,1%, avec la création nette de 17 200 postes de travail. La première estimation, déjà très faible, était de 39 000 créations (+ 0,3%). Et ces résultats catastrophiques (alors que la population active continue à augmenter) interviennent après la perte nette de 73 000 emplois en 2003, premier recul depuis 1993 ! Il n'y a eu en 2003 ni croissance, ni emploi. Et en 2004 une faible croissance, toujours sans emplois. Pendant ce temps, plus de 200 000 emplois par mois ont été créés aux Etats-Unis ! L'industrie en 2004 a perdu 77 000 emplois (et 103 000 en 2003). Et seul le tertiaire a créé des emplois, mais très peu (+ 63 000 en 2004 et 20 000 en 2003).

Ensuite, deux jours plus tard, on apprenait que l'enquête annuelle de l'INSEE, qui permet de mieux apprécier le chômage que les statistiques mensuelles de l'ANPE, démontrait que le taux de chômage était sous-estimé. On croyait avoir atteint 10% en janvier 2005. Faux. C'était dès octobre 2003. Depuis -cela fait seize mois- il est resté stable en permanence à 10%, en particulier tout au long de l'année 2004, et, en janvier 2005, il est passé à 10,1%. Le chômage a progressé en tout de 0,3% en 2004, au sens du BIT, avec 71 000 chômeurs de plus.

Le taux de chômage des jeunes femmes de moins de 25 ans atteint 24,3%, ce qui est plus élevé qu'on ne le pensait, et celui des hommes de moins de 25 ans est également révisé en hausse à 21,7%. Près d'une jeune femme sur quatre et plus d'un garçon sur cinq, cela en dit long sur l'aveuglement français et en particulier sur les ravages du SMIC et des charges sociales pour le personnel sans expérience et non qualifié.

Enfin, l'enquête de l'INSEE montre, en plus de cette hausse du chômage, une forte progression du sous-emploi. Il s'agit des personnes qui travaillent moins qu'elles ne le souhaiteraient. C'est le cas de 1 260 000 personnes en 2004, soit 60 000 de plus en un an.

Pendant ce temps, inébranlable, Jean-Pierre RAFFARIN continue à annoncer la création de 150 000 emplois en 2005 et promet une baisse du taux de chômage de 10%, passant à 9% de la population active, au prétexte que l'Etat lance des formules nouvelles, comme les « contrats d'avenir », qui ne sont que des artifices étatiques relevant du traitement social ou mieux encore statistique du chômage. Tant qu'on ne s'attaquera pas au problème de fond, tant que l'on ne viendra pas à la flexibilité du marché du travail, à la liberté des contrats, tant qu'on ne mettra pas fin aux salaires artificiels, au poids des charges sociales, à la progressivité de la fiscalité, à toutes les rigidités administratives, le taux de chômage continuera à rester le plus élevé d'Europe.

Le jour où le gouvernement comprendra que l'interventionnisme étatique tous azimuts n'est pas la solution, mais le problème, les chômeurs auront fait un grand pas vers l'emploi. En attendant, les mêmes causes produisent les mêmes effets, et les effets pervers s'aggravent d'enquête en enquête. Tant d'aveuglement est désespérant.

FONCTIONNAIRES : LE GOUVERNEMENT CEDE AUX SYNDICATS

Les choses étaient claires, du moins jusqu'à il y a quelques jours. Le gouvernement avait accordé deux hausses de salaires (1% en tout) pour 2005. Il était totalement impossible de faire plus. La contrainte budgétaire était là : impossible d'accroître encore les impôts ou les déficits ; donc impossible d'augmenter encore les dépenses. D'ailleurs, pour ce qui est du déficit, nous étions sans doute encore au-delà de la fameuse limite des 3% du PIB : impossible d'aller plus loin.

Quelques manifestations plus tard, et quelques sondages donnant la victoire du non au referendum plus tard, le ton change du tout au tout. En l'espace de quelques jours, voilà que Renaud DUTREIL est autorisé à engager des négociations au nom du gouvernement et qu'il y a soudain, comme disait le regretté M. BERGERON, « du grain à moudre ». Comme le dit FO « le rapport de forces est en notre faveur ». Il est vrai qu'entre temps, comme nous l'avons expliqué, les contraintes européennes semblent s'être quelque peu desserrées. Mais nous avons expliqué que ce n'était pas d'abord à nos yeux par rapport aux contraintes européennes (le 3% du PIB) qu'il ne fallait pas accroître le déficit, mais pour des raisons de fond liées au caractère explosif de notre endettement, dont nous parlons dans un autre article. Il est économiquement suicidaire d'accroître notre déficit.

Ainsi, la preuve est faite une nouvelle fois : en France, c'est la rue qui décide. Quelques gros bras de la CGT dans la rue et le gouvernement cède. Bel exemple donné aux corporatismes de toutes catégories. Chacun sait ce qui lui reste à faire. Mais M. DUTREIL est allé plus loin que promettre une hausse supplémentaire des salaires. Il propose désormais « face au malaise exprimé de façon très forte » de répondre « par l'ouverture et le dynamisme ». En clair, les augmentations comprendraient une partie fixe et une partie variable, liée à la croissance du PIB.

C'est le partage des fruits de la croissance. Mais nos ministres sont-ils sérieux et croient-ils vraiment que la majorité des fonctionnaires a contribué à la croissance économique ? Ou leur poids et leur coût ont-ils au contraire, comme chacun le voit, freiné la croissance économique ? Les richesses ne sont-elles pas créées par le secteur privé ? Et qui paierait cet « intéressement à l'efficacité » ? Le secteur privé, qui serait ainsi pénalisé, au profit des fonctionnaires, pour avoir produit plus !

De plus, le ministre veut négocier avec les syndicats l'adaptation du secteur public et moderniser ainsi l'Etat. Est-il sérieux et compte-t-il vraiment sur les syndicats de la fonction publique pour faire maigrir l'Etat, car c'est la seule modernisation vraiment efficace ? Et la réflexion de fond sera confiée au Commissariat général au plan ! Tout un programme...

Mais il y a mieux. M. DUTREIL a déclaré que ces augmentations « se feraient sans impôts supplémentaires et en tenant les objectifs de déficit ». Par quel miracle ? Par les gains de productivité. Mais il oublie une chose : quand une entreprise fait des gains de productivité, cela lui permet de produire plus au même coût (et donc d'accroître ses recettes), ou alors de produire la même chose à un coût moindre (par exemple en supprimant le personnel en surnombre). Mais que se passe-t-il dans la fonction publique s'il y a des gains de productivité ? Aucune recette nouvelle, puisque l'Etat ne vend pas ses services sur un marché. Et aucune suppression de personnel, puisque le nombre de postes est prévu bien à l'avance dans le budget de l'année et qu'il ne va pas diminuer comme par enchantement en cours d'année.

Non, si le ministre veut mieux payer les fonctionnaires, il faut commencer par le début ; prévoir dans le budget une réduction massive de leur nombre, par exemple en ne remplaçant aucun départ en retraite. Et on pourra alors s'intéresser à la productivité des fonctionnaires, qui peuvent en effet être mieux payés s'ils sont moins nombreux et plus productifs. Mais accroître soudain, comme on vient de le faire pour des raisons purement électorales (le referendum) le salaire des fonctionnaires en cours d'année et prétendre que cela n'entraînera ni hausse des impôts, ni hausse du déficit, cela relève du miracle. Miracle français sans doute, dont nous sommes seuls à connaître la recette. Il consiste à renvoyer la facture au lendemain d'une élection ou sur la génération suivante, selon les cas. « Après moi le déluge », c'est une formule bien française.

BAISSE DE L'IMPOT SUR LES BENEFICES EN ALLEMAGNE

Nous avons souvent comparé la France et l'Allemagne, les deux économies malades de l'Europe pour des causes voisines. Si la France a dépassé les 10% de chômeurs, l'Allemagne, avec plus de 5 000 000 de demandeurs d'emplois, ne se porte pas bien non plus. Mais nous avons souligné qu'en dépit du poids du modèle rhénan et de son conservatisme, en dépit des idées de gauche des sociaux-démocrates et d'extrême gauche des verts, l'Allemagne devrait s'en sortir mieux que la France parce qu'elle acceptait de faire certaines réformes. Nous en avons donné l'exemple avec la réforme de l'assurance-chômage allemande.

Cette semaine, un autre exemple nous est fourni par la fiscalité. Le chancelier allemand s'est concerté avec l'opposition chrétienne-démocrate pour envisager une réforme de la fiscalité sur les entreprises. Et un accord a été trouvé entre Gerhard SCHRÖDER, accompagné de son vice-chancelier Joschka FISCHER, d'un côté, et d'un autre côté Angela MERKEL, la Présidente de la CDU et Edmund STOIBER, Président de la CSU. C'est au point que certains ont dit que l'Allemagne était entrée, de facto, dans un système de « grande coalition informelle » où droite et gauche gouvernement ensemble sur les sujets les plus sensibles. Il est vrai que la situation politique est bloquée, avec une majorité au Bundestag SPD et verts et une majorité au Bundesrat (chambre des Etats) CDU-CSU et libéraux du FDP. En attendant les élections, il faut bien gouverner et faire preuve de réalisme.

Dans le cadre de cet accord, la principale mesure annoncée concerne l'impôt sur les bénéfices des entreprises, dont le taux passerait de 25% à 19%, soit environ 6 milliards d'euros d'impôts en moins. Cela correspond à une vieille revendication des entreprises et des organismes patronaux en particulier. Le taux moyen d'imposition des entreprises allemandes, en comptant tous les autres impôts existants, passerait ainsi de 38,7% à 32,7%. C'est moins bien qu'en Europe centrale et orientale, mais mieux qu'en France.

A la demande du ministre Président CSU de Bavière, le chancelier a également accepté une baisse de 10% de la taxe professionnelle pour les entreprises familiales transmises par héritage. Il est même question que l'impôt sur la succession, dans le cadre de la transmission d'entreprises, soit supprimé en dix tranches annuelles de 10% si l'héritier maintient l'activité au lieu de vendre, ce qui est une idée suggérée par la droite. Plus généralement, une réforme plus radicale de la fiscalité qui pèse sur les entreprises sera mise à l'étude par le gouvernement dans les mois à venir. Le but est évidemment d'alléger les charges et impôts pesant sur les entreprises pour créer des emplois et faire baisser le chômage, devenu explosif.

Le chancelier a donc fait un pas vers l'opposition, car si celle-ci gagne les élections locales du 22 mai en Rhénanie du Nord-Westphalie, elle disposera alors de la majorité des deux tiers au Bundesrat, qui permettrait de ligoter totalement Gerhard SCHRÖDER. En attendant, l'opposition s'est donc déclarée d'accord avec les mesures annoncées, tout en regrettant qu'elles n'aillent pas assez loin. De la sorte, l'enjeu électoral sera de savoir qui baissera le plus les impôts et les dépenses publiques. Ce genre de surenchère est toujours favorable à l'électeur.

Pendant que l'Allemagne réforme, nos politiciens s'enferment dans leur tour d'ivoire en jouant un psychodrame autour de la directive BOLKESTEIN. Cela leur permet d'éviter de parler des réformes nécessaires. Et surtout d'éviter de les faire.

AU SOMMAIRE DU N°831 :

EDITORIAL : Reste avec nous pp. 1-2

CONJONCTURE : Où va la Réserve fédérale pp. 2-3

ACTUALITÉ QUI NOUS FAIT RÉFLÉCHIR : Assemblée générale de l'ALEPS : puissance intellectuelle du libéralisme p. 4 - Immigration, drogue, chômage : la leçon de Gary Becker pp. 5-6 - Chômage : c'est pire qu'on ne le croyait ! p. 6 – Fonctionnaires : le gouvernement cède aux syndicats p. 7 – Baisse de l'impôt sur les bénéfices en Allemagne p. 8.

ABONNEMENT DE 1 AN (40 Numéros) : €40.00.

ABONNEMENT DE SOUTIEN (UN AN) : €95.00.

LIBERTE ECONOMIQUE ET PROGRES SOCIAL

35 Avenue Mac Mahon - 75017 PARIS - Tél. : 01 43 80 55 18

www.libres.org